



Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire





Les Pays de la Loire : une région attractive pour les actifs

Les Pays de la Loire sont une région dynamique, attractive et de plus en plus ouverte sur l'extérieur. Elle attire aujourd'hui de nombreux actifs et atténue l'émigration de sa population de jeunes adultes. Au final, les spécificités régionales s'amenuisent et la structure de la population converge vers la moyenne nationale.

u 1^{ER} JANVIER 2006, les Pays de la Loire comptent un peu plus de 3 426 000 habitants. La population a ainsi crû chaque année de 0,9 % en moyenne entre 1999 et 2006. Cette progression place la région en 6^e position des régions de province, derrière la région Rhône-Alpes et devant la Bretagne. Elle est également supérieure à celle enregistrée sur la période précédente. En effet, de 1990 à 1999, la population régionale progressait de 0,6 % par an en moyenne.

Au niveau départemental, tous les départements de la région voient leur population augmenter au 1^{er} janvier 2006 mais à des rythmes plus ou moins soutenus. La Vendée enregistre la plus forte évolution avec une progression de population de 1,4 % par an, soit 0,3 point de plus que celle de la Loire-Atlantique. C'est dans le Maine-et-Loire que la population s'accroît le plus faiblement avec + 0,5 % par an, alors que la Sarthe et la Mayenne se placent légèrement en deçà de la moyenne régionale.

L'évolution de la population régionale est le résultat conjugué d'un solde migratoire plutôt dynamique et d'un solde naturel (excès des naissances comparées aux décès) positif qui ont contribué de manière équivalente à cette croissance sur la période récente. Au-delà du constat chiffré de l'augmentation de population, ce sont les structures de cette dernière qui évoluent. Ainsi, les éléments séculaires les plus caractéristiques de la population des Pays de la Loire (familles nombreuses très présentes, faible part des familles monoparentales) tendent à s'amoindrir.

Un solde migratoire largement positif

La croissance de la population s'est accélérée grâce, notamment, à l'attractivité de la région. Les Pays de la Loire bénéficient, en effet, d'un apport migratoire en provenance des autres régions de près de 10 000 personnes par an. Cette contribution à la croissance démographique est supérieure à celle des années 90, où il ne s'élevait qu'à environ 5 700 personnes par an.

Laurence HAUTBOIS

pour les actifs

Les Pays de la Loire : une région attractive

Un fort accroissement de la population régionale

	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2006	Taux annuel moyen 1999-2006
Loire-Atlantique	1 219 000	1,1
Maine-et-Loire	759 000	0,5
Mayenne	299 500	0,7
Sarthe	555 000	0,7
Vendée	593 000	1,4
Pays de la Loire	3 426 000	0,9
France métropolitaine	61 167 000	0,7

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

L'écart entre soldes migratoires s'est ainsi réduit avec certaines régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur), alors qu'il s'est accru avec le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et la Bretagne.

Le nombre d'entrants a progressé deux fois plus vite que celui des sortants. Dorénavant, les échanges (entrées ou sorties) avec les autres régions représentent 80 000 personnes par an, contre 58 000 sur la période précédente (1990/1999).

Des échanges soutenus avec l'Ile-de-France

Concernant l'origine des nouveaux habitants, les échanges avec la région Île-de-France continuent de dominer, même si leur part tend légèrement à diminuer. Ainsi, près d'un arrivant sur trois vient de cette région. Dans le même temps,

Sixième solde migratoire de France métropolitaine

Régions	Solde migratoire annuel 1990-1999	Solde migratoire annuel 1999-2005	Taux annuel de migration nette 1999-2005 (p. 10 000)	Écart des migrations nettes sur les 2 périodes (p. 10 000)
Languedoc-Roussillon	15 298	20 838	94,5	19,4
Midi-Pyrénées	10 808	15 984	65,7	18,8
Aquitaine	11 396	17 040	61,8	18,7
Corse	912	1 298	49,7	11,1
Bretagne	7 477	13 535	49,5	21,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14 789	16 253	38,4	1,9
Poitou-Charentes	4 267	5 828	38,0	9,7
Pays de la Loire	5 672	9 970	32,8	13,6
Limousin	1440	1 890	28,9	7,1
Auvergne	853	2 732	22,7	15,7
Rhône-Alpes	5 981	8 862	16,7	5,0
Centre	3 973	169	0,8	- 17,0
Bourgogne	428	- 607	- 4,1	- 7,0
Basse-Normandie	- 426	- 728	- 5,6	- 2,3
Franche-Comté	- 1 194	- 1 017	- 9,9	1,6
Alsace	1 315	- 2 311	- 14,2	- 22,7
Picardie	-1 814	- 4 193	- 24,5	- 14,0
Haute-Normandie	- 2 624	- 4 696	- 28,4	- 12,6
Lorraine	- 5 998	- 6 524	- 30,7	- 2,9
Nord-Pas-de-Calais	- 11 354	- 15 258	- 41,4	- 11,2
Champagne-Ardenne	- 4 126	- 6 251	- 51,0	- 18,3
Île-de-France	- 57 073	- 72 814	- 70,9	- 14,1

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation principale

Champ: population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

Note de lecture: le taux annuel de migration nette dans les Pays de la Loire est de 32,8 pour 10 000 de 1999 à 2005.

Il s'est accru de 13,6 points par rapport à la période 1990-1999.

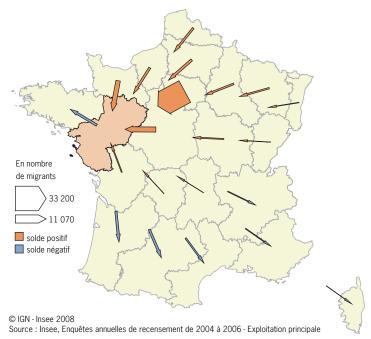
les échanges avec la région Centre se sont accrus car, avec l'extension du pôle urbain de Paris, une partie des habitants du Centre a des comportements migratoires proches de ceux d'Île-de-France. Enfin, près du tiers des entrants provient de trois régions du grand-ouest avec lesquelles les liens se renforcent : la Bretagne, le Poitou-Charentes et la Basse-Normandie.

Concernant les départs de la région des Pays de la Loire, ils se font pour près du quart vers la Bretagne, et pour un sur cinq vers l'Île-de-France. Les régions du Centre et de Basse-Normandie sont aussi, mais dans une moindre mesure, des régions de destination privilégiée.

La région possède un solde net positif, dû ainsi pour l'essentiel aux échanges avec la région d'Île-de-France : + 33 000 personnes en 5 ans. C'est avec la Bretagne que ce solde net est le plus déficitaire (-3 000 personnes) même s'il s'atténue par rapport à la période précédente. Avec les régions du Sud et du Sud-ouest, les échanges sont aussi déficitaires. Ce sont des régions attractives en termes d'emploi et de localisation géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine. En revanche les soldes sont positifs avec les autres régions et en particulier avec le Centre et la Basse-Normandie.

Solde migratoire de 10 000 personnes par an dans les Pays de la Loire

Solde migratoire selon la région d'origine et de destination



Une région attractive pour les actifs

Toutefois, rapportées à la population régionale, ces migrations demeurent relativement faibles. En effet, le taux de migration régional n'est pas parmi les plus élevés des régions, bien que sa croissance, de 1999 à 2005, soit l'une des plus fortes. La région Pays de la Loire, avec un taux de migration net relativement faible, occupe une place intermédiaire parmi les régions de France métropolitaine.

Région attractive pour toutes les classes d'âge, les Pays de la Loire sont toujours déficitaires en jeunes adultes. Le phénomène tend toutefois à s'atténuer. De 2000 à 2005, 72 000 jeunes de 20 à 29 ans ont quitté la région pour travailler ou poursuivre leurs études, alors que près de 60 000 sont venus s'y installer. La région enregistre ainsi, par an, un déficit de 2 400 jeunes adultes contre 2 800 sur la période précédente. Elle est devenue légèrement moins attractive pour les séniors que précédemment, à l'inverse de la Bretagne et du Languedoc-Roussillon. La part des migrants de 60 ans et plus dans l'ensemble des migrants a diminué. Ainsi, les échanges avec les autres régions sont désormais excédentaires de 2 100 personnes de 60 ans et plus par an en moyenne contre 2 300 de 1990 à 1999.

Si les migrations sont déficitaires chez les moins de 30 ans et en léger recul chez les 60 ans et plus, la région attire par contre de très nombreux actifs. Ainsi, 7 000 personnes de 30 à 59 ans de plus sont venues s'installer dans les Pays de la Loire entre 2000 et 2005 contre 4 100 sur la période précédente. Ce phénomène apparaît également en Bretagne alors qu'il est beaucoup plus faible dans les régions du Sud. Ceci témoigne du dynamisme de l'économie régionale qui absorbe ainsi chaque année presque 230 actifs supplé-

La région attire de très nombreux actifs

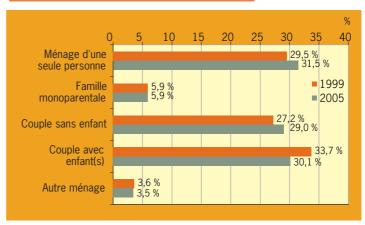
Taux annuels de migration nette dans les Pays de la Loire

	Taux annuel de migration nette (p. 10 000)		
	1990-1999	1999 janvier 2005	
Actifs	3,2	23,4	
Dont : Cadres Professions intermédiaires Ouvriers Employés	- 13,0 - 5,6 13,9 - 7,8	2,1 23,7 29,7 20,7	

Souce : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 exploitation principale

Baisse du nombre de couples avec enfants

Évolution du nombre de ménages selon le type entre 1999 et 2005 en Pays de la Loire



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation principale

mentaires pour 10 000 actifs, contre seulement 184 dans les années 90. La région est dorénavant la 7e région la plus attractive pour les actifs, alors qu'elle ne se situait qu'en 11e position dans la décennie précédente.

Cette forte attractivité globale recèle cependant des différences marquées selon les catégories socioprofessionnelles. Les professions intermédiaires et les ouvriers sont ainsi les plus représentés. La région totalise 30 ouvriers et 24 professions intermédiaires supplémentaires sur 10 000 actifs par an. Concernant les cadres, il faut noter que la région a réussi à inverser la tendance passée, très déficitaire, puisque, dorénavant, ils sont légèrement plus nombreux à choisir de venir résider dans les Pays de la Loire qu'à en partir. Le gain actuel n'est toutefois que de deux cadres supplémentaires par an pour 10 000 actifs.

Des ménages plus petits, un retour vers la moyenne nationale

Le nombre de ménages des Pays de la Loire est estimé à 1,4 millions au 1^{er} janvier 2005 soit une évolution annuelle de 1,6 % depuis 1999. L'accroissement du nombre de ménages est presque deux fois plus rapide que celui de la population. Cela est dû à la forte diminution de la taille des ménages. Cette diminution

Définitions:

Les éléments sur les migrations présentés ici ne portent que sur la population de cinq ans et plus des ménages qui résidait en France métropolitaine en 1999 et 2006, les échanges avec les DOM et avec l'étranger ne sont pas intégrés. Le **solde migratoire interne** d'une région est estimé par différence entre les arrivants et les sortants de la région, il ne concerne que les échanges entre régions de France métropolitaine. Le **taux annuel de migration nette** est le rapport de ce solde annuel à la population moyenne (moyenne de la population de la région présente en métropole aux deux dates).

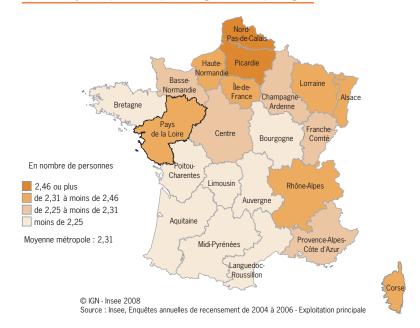
Un « ménage » est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Dans le cas d'un unique occupant, on parle de « personne seule ». La définition d'une « famille » et des « enfants » au sens du recensement renvoie à cette notion de « ménage », c'est-à-dire de cohabitation dans un même logement. Une « famille » est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et formé, soit d'un couple, homme et femme, mariés ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants (on parle alors de « famille monoparentale »). En cas de résidence alternée, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour où il a été recensé. Pour être comptabilisé comme « enfant » d'un couple ou d'une famille monoparentale, un individu doit être légalement célibataire. Il doit vivre sans conjoint ni enfant dans le même ménage qu'au moins l'un de ses parents.



Les Pays de la Loire : une région attractive

Forte diminution de la taille des ménages dans les Pays de la Loire

Nombre moyen de personnes par ménage en 2005 (par région)



est toutefois équivalente dans son ampleur à celle de l'ensemble de la France métropolitaine. La décohabitation accrue, la mise en couple plus tardive et les unions plus fragiles contribuent à réduire la taille des ménages. De plus, la baisse

de la mortalité allonge la période pendant laquelle les adultes n'ont plus d'enfants à charge et vivent seuls ou en couple sans enfant. Les ménages des Pays de la Loire ne sont plus désormais composés que de 2,3 personnes en moyenne, soit 0,3 personne de moins qu'en 1999. Si la taille des ménages des Pays de la Loire était légèrement supérieure à celle de France métropolitaine en 1999, elle est désormais équivalente. Près des deux tiers des ménages de la région comprennent une ou deux personnes en 2005, et le nombre de ménages de 3 personnes et plus a baissé. La région converge ainsi à grand pas vers une structure de sa population des ménages identique à la structure nationale.

Moins de familles nombreuses

Le paysage des familles évolue rapidement: le nombre de familles avec enfants est ainsi en baisse. Cela s'accompagne d'une baisse du nombre des familles nombreuses et d'un développement de la monoparentalité.

Les couples avec enfants sont moins nombreux dans les Pays de la Loire qu'auparavant. Ils étaient 436 000 en 1999 contre 430 000 en 2005 (- 0,2 % en moyenne annuelle). Même si la baisse est légèrement en deçà de celle enregistrée au niveau national, ils ne représentent dorénavant plus que trois ménages sur dix dans la région. Ce sont, en premier lieu, les familles de 3 enfants et plus qui voient leur nombre décliner : de 102 000 en 1999, elles ne sont plus

Faible représentation de la population immigrée

Au 1^{er} janvier 2006, on dénombre 82 000 immigrés¹ au sein de la population des ménages des Pays de la Loire, soit 2,5 % de la population. Les populations immigrées sont donc très peu nombreuses dans la région, puisqu'au niveau national, les immigrés représentent 8,0 % de l'ensemble de la population des ménages. La situation insolite des Pays de la Loire tend toutefois à s'amenuiser. En effet, la population immigrée a vu sa part fortement progresser depuis 6 ans. Elle a ainsi augmenté de 5,4 % dans les Pays de la Loire, contre 0,7 % en France métropolitaine. Seules deux régions ont une proportion de population immigrée moins importante : la Bretagne et la Basse-Normandie. Ces deux régions enregistrent, elles aussi, des fortes progressions entre les deux périodes (respectivement + 7,3 % et + 3,7 %). Toutefois, la structure de la population immigrée des Pays de la Loire n'a que très peu évolué en 6 ans.

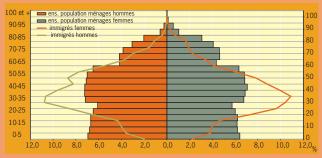
Une population relativement plus jeune

C'est aux âges d'activité que la population immigrée est la plus importante. Plus de la moitié de ces personnes est âgée de 30 à 60 ans. Cette population est toutefois relativement jeune dans les Pays de la Loire en comparaison de la France métropolitaine. Plus du tiers a moins de 30 ans contre seulement un cinquième au niveau national. De même, la part des personnes plus âgées (de 60 ans et plus) est faible, soit près de 8 points de moins qu'au niveau national.

Globalement, la population immigrée est moins diplômée que la moyenne de la population régionale. Quatre immigrés sur 10 sont peu ou pas diplômés, contre 3 sur 10 sur l'ensemble des habitants de la région. En revanche, lorsqu'ils possèdent un diplôme, il est plus souvent d'enseignement supérieur que dans l'ensemble de la population diplômée des Pays de la Loire ainsi que dans l'ensemble de la population immigrée nationale.

Une population immigrée plus importante aux âges d'activité

Pyramide des âges des immigrés et de l'ensemble de la population des ménages par sexe en 2005



Source: Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation principale

 $^{^{1}}$ 87 000 immigrés sur le champ de la population totale, c'est-à-dire communautés comprises.

que 92 000 en 2005. Ce phénomène est, sans doute, à rapprocher des forts taux d'activité féminin des Pays de la Loire. La baisse, plus rapide dans la région qu'au niveau national, tend à amoindrir une spécificité locale de surreprésentation des familles nombreuses.

En revanche, les familles monoparentales sont en nette progression dans la région (+ 1.6 % par an) même si elles ne représentent que 15 % des familles avec enfants contre près de 20 % en movenne en France métropolitaine. Près de 143 000 enfants vivent, en 2005, au sein d'une famille monoparentale, soit 12 % de l'ensemble des enfants de la région. La progression régionale est plus marquée qu'au niveau France métropolitaine. Si ce phénomène touche les enfants quel que soit leur âge, il impacte particulièrement les enfants de moins de 6 ans, du fait de divorces plus précoces qu'auparavant. Le nombre d'enfants de moins de 6 ans vivant dans une famille monoparentale progresse de 21 % de 1999 à 2005 alors que le nombre total d'enfants de moins de 6 ans de la région progresse deux fois moins vite. Bien que les ieunes enfants soient toutefois encore moins concernés par les familles monoparentales qu'en moyenne nationale, la région tend à rejoindre le niveau national.

Davantage de ménages d'une personne

Dans les Pays de la Loire, le nombre de couples sans enfant augmente de 2,7 % en moyenne annuelle soit près de 62 000 couples supplémentaires par rapport à 1999. Cette évolution est plus importante que celle enregistrée au niveau France métropolitaine. La génération plus nombreuse issue du babyboom qui voit ses enfants quitter le domicile familial, ainsi que des maternités plus tardives, expliquent en partie ces résultats.

De la même manière, les ménages d'une seule personne ont vu leur nombre progresser de 2,7 % en moyenne annuelle, légèrement moins qu'en France métropolitaine. À tous les âges on vit de plus en plus fréquemment seul, excepté pour les 75 ans et plus.

L'évolution régionale a été la plus forte chez les quinquagénaires. En effet, aujourd'hui on compte deux fois plus de ménages d'une personne chez les 50 à 59 ans qu'il y a dix ans. Issue du baby-boom, cette tranche d'âge est mieux représentée que les années précédentes, et les séparations et les divorces y sont plus fréquents.

Pour les autres tranches d'âge, le nombre de ménages a augmenté sous l'effet de l'évolution des modes de cohabitation, les plus jeunes se mettant en couple plus tardivement et les couples se séparant plus fréquemment qu'auparavant. Pour les plus âgés, la hausse s'explique par l'amélioration de l'espérance de vie. Dans les Pays de la Loire, si l'on sépare l'effet de l'évolution des modes de cohabitation de l'effet de la pyramide des âges, chacun des effets contribue pour moitié à l'évolution du nombre de personnes vivant seules dans la région. On observe la même tendance au niveau national.

Des ménages plus petits mais des logements plus grands

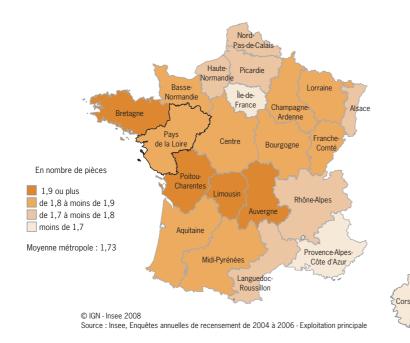
Les évolutions fortes de la structure et du nombre des ménages entraînent une recomposition de la demande de logements. Paradoxalement, malgré la diminution de la taille des ménages, les logements sont de plus en plus grands.

Dans les Pays de la Loire, plus de 7 ménages sur 10 résident dans un logement individuel contre 6 sur 10 en France de province. Seules les régions Poitou-Charentes, Nord-Pas-de-Calais et Picardie disposent de taux plus importants. Si la part des logements individuels et des appartements n'a pas changé depuis 6 ans, les caractéristiques des résidences principales se sont significativement modifiées. Moteur de la périurbanisation, les ménages n'hésitent pas à s'éloigner des centres pour disposer de plus d'espace. Ce phénomène est ressenti sur l'ensemble de la France de province. En Pays de la Loire, le nombre de personnes résidant dans des résidences principales de 6 pièces ou plus s'est accru de près de 6 % par an, contre 5 % en France de province. Dans la région, les ménages disposent de 1,8 pièces par personne. niveau équivalent à celui de la province. Ainsi, le nombre de logements régionaux de plus de 100 m² a augmenté de plus de 4 % par an sur la période récente contre 3,5 % en France métropolitaine. Ils représentent près du tiers du parc régional. le quart au niveau national.

Les ménages d'une personne sont dans des situations variées : 13 % d'entre eux disposent d'un studio (jeunes célibataires) et 36 % d'au moins 4 pièces (personnes âgées, veuves ou séparées...). Les couples avec enfants disposent d'appartements plus grands que la moyenne de la région : le tiers dispose d'un logement d'au moins 6 pièces contre 19 %

Accroissement du nombre de pièces par personne dans les Pays de la Loire

Nombre de pièces par personne dans les résidences principales en 2005 (par région)





Les Pays de la Loire : une région attractive

de l'ensemble des ménages. Les familles monoparentales disposent de moins d'espace.

La part des ménages propriétaires a légèrement augmenté, représentant dorénavant 63 % de l'ensemble des ménages.

Dans la région, la croissance du nombre de ménages propriétaires a suivi la tendance de la France de province, en augmentant de 2,2 % par an contre 2,0 % par an en France de province.

Toutefois, si près des deux tiers de l'ensemble des ménages ligériens est propriétaire, seulement 40 % des familles monoparentales et 45 % des personnes seules sont dans ce cas. Les propriétaires sont en moyenne installés depuis environ 20 ans dans leur logement, alors que les locataires y résident depuis moins de 7 ans.

Champ de l'étude :

Certains chiffres cités dans l'étude portent sur le seul champ des ménages. Sont donc exclues les populations résidants dans des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.).

De moins en moins de personnes sans diplôme

En 1999, la structure de la population des personnes diplômées dans les Pays de la Loire était très différente de celle de France métropolitaine. Les écarts observés en 2005 semblent être beaucoup moins marqués.

Ainsi, les personnes ne disposant d'aucun diplôme ou seulement du certificat d'études sont proportionnellement moins nombreuses dans la région que 6 ans auparavant. Depuis cette date, cette part diminue plus fortement dans la région qu'au niveau national. Ainsi, près du tiers de la population régionale ayant terminée ses études n'a aucun diplôme ou seulement le certificat d'études, part équivalente dorénavant à celle enregistrée en France métropolitaine. Si la proportion des personnes sans diplôme est plus importante parmi les 50 ans et plus, il y a près de 30 % des personnes de 15 à 19 ans ayant arrêté leurs études qui sont sans diplôme dans la région. Ce résultat différencie la région du reste des régions françaises, 38 % des 15-19 ans étant non diplômés en France métropolitaine. Cette baisse du nombre des personnes sans diplôme dans la région s'est faite au profit de ceux disposant d'un CAP ou d'un BEP. Ceux-ci représentent dans la région en 2005 la même proportion qu'en 1999 (près de 28,5 %). En France métropolitaine, cette part perd un point pour se situer à 24,5 % de la population des personnes de 14 ans et plus ayant terminé leurs études en 2005. Cette forte représentation des CAP et BEP, et donc de l'apprentissage dans la région, se retrouve quelle que soit la tranche d'âge considérée.

Progression des post-baccalauréats

À l'image de la progression des personnes disposant d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, la région semble rattraper le retard constaté en 1999 sur la moyenne des autres régions françaises. Ainsi, les personnes disposant d'un baccalauréat sont proportionnellement aussi bien représentées dans la région qu'en France métropolitaine. Cela concerne en grande partie des personnes âgées de 20 à 35 ans.

Malgré une forte progression des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans la région, progression que l'on trouve également dans les autres régions, ces personnes sont toujours sous représentées dans les Pays de la Loire.

Niveau de diplôme en 2005 et 1999 (en %)

Niveau de diplôme en 2005 et 1999	Pays de la Loire		France métropolitaine	
Niveau de dipionie en 2005 et 1999	2005	1999	2005	1999
Aucun diplôme ou CEP	32,8	38,5	32,3	36,9
BEPC, brevet	5,9	6,9	6,6	8,1
CAP ou BEP	28,4	28,9	24,3	25,3
Bac général, technologique ou professionnel	14,4	11,5	14,9	12,2
Diplôme Enseignement supérieur	18,5	14,2	21,9	17,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

